

AVIS DE SOCIETES (*)

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE EURO-CYCLES

Siège social : Z.I KALAA KEBIRA 4060 HAMMAM SOUSSE

La Société EURO-CYCLES S.A informe ses actionnaires que son Conseil d'Administration, réuni en date du Mardi 07 Janvier 2020, à l'effet de se conformer aux dispositions de la loi N° 2019-47 du 29 Mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement, et dans le cadre de la dissociation entre les fonctions du Président du conseil d'Administration et celles de Directeur Général, il a été décidé ce qui suit :

- Acceptation de la démission de Monsieur HABIB ESSEYAH de ses fonctions de Président Directeur Général.
- Acceptation de la démission de Monsieur PATRICE GARANDEAU de ses fonctions de Directeur Général Adjoint.
- Nomination de Monsieur PATRICE GARANDEAU en qualité de Président du Conseil d'Administration, pour toute la durée de son mandat d'administrateur soit pour les exercices 2020,2021 et 2022 et jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2022, et fixation de sa rémunération.
- Nomination de Monsieur HABIB ESSEYAH en qualité de Directeur Général, pour toute la durée de son mandat d'administrateur soit pour les exercices 2020 et 2021 et jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2021, et fixation de sa rémunération.

** Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*